



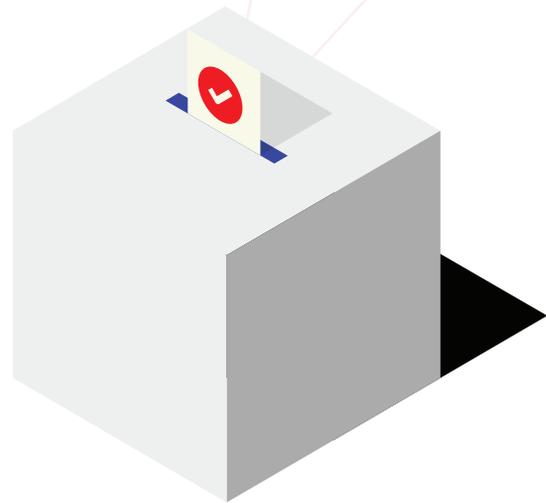
Votre futur employeur, à un vote près

En tant qu'employé-e-s de la fonction publique, nous votons pour choisir notre prochain employeur. Cette élection est très importante et votre vote compte.

Allez voter !

Êtes-vous
actifs
politiquement?

Prenez le test



L'Outil d'autoévaluation
des activités politiques



Où voter ?

Vous cherchez des renseignements sur les circonscriptions, les documents nécessaires pour voter et où aller voter? Scannez ce **code QR** pour en savoir plus.



Boussole électorale :

Vous ne savez pas où vous vous situez par rapport aux partis politiques? Scannez ce **code QR** et faites le test!



Information importante – Congé payé pour voter :

Selon la Loi électorale du Canada, tous les électeurs doivent disposer de trois heures consécutives pour exercer leur droit de vote le jour de l'élection. Si vous ne disposez pas de trois heures consécutives à cause de votre horaire de travail, votre employeur doit vous accorder des heures en conséquence.



Si chaque membre et chaque section locale s'unissent, nous pouvons avoir un impact considérable sur les élections fédérales, **jouons du coude, membres du SEI !**